



CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE N° 03 DU 9 MARS 2026, À 19 H 00
À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉE AU 425, RUE DUFFERIN

MEMBRES PRÉSENTS :

Jody Stone
Maire

Deborah Bishop
Conseillère

Valérie Lavallée
Conseillère

Sophie Nagle
Conseillère

Josiane Samson
Conseillère

Philippe Dutil
Conseiller

MEMBRE ABSENT :

Nicholas Ouellet
Conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. le président et maire, Jody Stone, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2026-03-001

Adoption de l'ordre du jour

Retrait 8.3 Achat de comptoirs et de l'affiche extérieure pour la nouvelle caserne incendie

PROPOSÉ PAR JOSIANE SAMSON
 APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE l'ordre du jour de la séance n° 03 du 9 mars 2026 avec le retrait du point 8.3 soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2026-03-0023.1. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026**

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE le greffier soit et est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 février 2026.

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 février 2026 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Période de questions des personnes présentes

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Jean-François Pilon	<p>Demande si la Ville peut intervenir pour le stationnement illégal dans les stationnements publics</p> <p>Suggère que la Ville avertisse les citoyens que les règlements sont appliqués et que des infractions pouvant mener à des amendes sont signifiées</p>
Pamela Hatch	<p>Demande si la Ville prévoit faire des améliorations à la patinoire (terrain, bandes, éclairage, etc.) du parc Beebe Memorial – Certains travaux sont prévus cette année</p>

5. RAPPORTS DES ÉLUS ET DES OFFICIERS MUNICIPAUX

5.1. **Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoir au 28 février 2026 est déposé.

Nom du fonctionnaire municipal	Montant dépensé
Trevor McLeod	22 864,99 \$
Hughes Ménard	1 283,10 \$

5.2. **Rapport des revenus et des dépenses**

Le rapport des revenus et des dépenses au 28 février 2026 est déposé.

5.3. **Rapport d'activités des officiers municipaux**

Le rapport d'activités des officiers municipaux de février 2026 est présenté aux membres du conseil.

5.4. **Politique de bienvenue – Accès à la propriété, famille en croissance et accès aux loisirs : listes mensuelles**

La liste des bénéficiaires au 28 février 2026 est déposée.

6. CORRESPONDANCE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 2026-03-0036.1. **Comptes payés et à payer**

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR JOSIANE SAMSON

QUE les listes des comptes payés au 28 février 2026 et à payer en mars 2026 soient adoptées et qu'elles soient annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Liste des comptes	Montant
Comptes payés en février 2026	97 502,90\$
Comptes à payer en mars 2026	521 473,95 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. **Dépôt de la liste des comptes débiteurs**

La liste des comptes débiteurs est déposée.

RÉSOLUTION 2026-03-0046.3. **Mandat de support en communication**

CONSIDÉRANT QUE les communications municipales jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite optimiser et structurer ses communications;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu 2 offres de service pour un soutien de gestion des médias sociaux, du journal municipal La Diligence et du site internet;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été déposées:

Montant des soumissions	
Farah Ouaked	32h par mois/65\$
Annie-Claude Dépelteau	25h par mois/82\$

CONSIDÉRANT QUE la soumission avec le taux horaire le moins élevé a été jugée conforme à l'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR SOPHIE NAGLE
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE le conseil municipal octroi le mandat de support en communication, au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Farah Ouaked**, pour 32 heures par mois à 65\$/heure pour l'année 2026.

QUE le montant soit pris à même le budget de service professionnel ($\frac{3}{4}$) et du support du site Web ($\frac{1}{4}$) de l'administration générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-03-005

6.4. Autorisation à déposer des offres d'achat

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead souhaite acquérir le lot 5 075 487 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite mandater le directeur général, Hughes Ménard, pour des négociations en lien avec une acquisition des lots 5 075 487 du cadastre du Québec;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR SOPHIE NAGLE

QUE le conseil municipal mandate le directeur général pour l'acquisition des lots 5 075 487 du cadastre du Québec selon le document « Ligne directrice mandat de négociation du 9 mars 2026 »;

QUE le conseil municipal autorise et mandate le maire, M. Jody Stone et le directeur général, M. Hughes Ménard, à signer une offre d'achat jusqu'à concurrence des sommes mentionner au document de référence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-03-006

6.5. Avis de motion – Règlement 2026-02 amendant le règlement numéro 99-97-4 et ses amendements augmentant le fonds de roulement de 300 000 \$ à même le surplus accumulé de son fonds général de la Ville de Stanstead

AVIS DE MOTION est donné par PHILIP DUTIL que lors d'une prochaine séance de ce conseil prévue le 13 avril 2026 à 19 h, le Règlement n° 2026-02 intitulé « *Règlement n° 2026-02 amendant le règlement n° 99-97-4 et ses amendements augmentant le fonds de roulement de 300 000 \$ à même le surplus accumulé de son fonds général de la Ville de Stanstead* » sera adopté.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement n° 99-97-4 afin d'augmenter le fonds de roulement de 300 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-03-007**6.6. Nomination d'un officier désigné**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les cités et villes exige que les municipalités désignent, par résolution un officier municipal responsable des égouts et de l'aqueduc ou tout autre document légal relatif à l'aqueduc de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE M. Brandon Alexandre, sera appelé à signer ce type de document;

PROPOSÉ PAR JOSIANE SAMSON
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE les membres du conseil municipal de la Ville de Stanstead désignent M. Brandon Alexandre comme officier responsable des égouts et de l'aqueduc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-03-008**6.7. Congrès de la FCM 2026 et candidature à un poste d'administrateur**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) constitue la voix nationale des gouvernements municipaux et défend activement les intérêts des municipalités auprès du gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT QUE la participation au congrès annuel de la FCM permet d'accéder à des contenus stratégiques, à des ateliers spécialisés et à des occasions de réseautage essentielles au développement des compétences en gouvernance municipale;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un élu de la Ville de Stanstead au sein du conseil d'administration de la FCM contribuerait à accroître la visibilité et l'influence de la Ville à l'échelle nationale;

CONSIDÉRANT QUE le maire M. Jody Stone a manifesté son intention de participer au congrès de la FCM 2026 et de soumettre sa candidature à un poste d'administrateur au sein de la Fédération;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent la valeur stratégique de cette démarche et désirent appuyer officiellement la candidature du maire;

CONSIDÉRANT QUE les frais liés à la participation aux activités de la FCM (congrès, réunions du conseil d'administration, déplacements, hébergement, repas) doivent être assumés par les municipalités représentées;

PROPOSÉ PAR SOPHIE NAGLE
APPUYÉ PAR JOSIANE SAMSON

QUE le conseil municipal autorise le maire, M. Jody Stone, à participer au congrès de la FCM 2026;

QUE la Ville de Stanstead rembourse les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas, sur présentation des pièces justificatives, conformément à sa politique de remboursement des dépenses;

QUE la Ville appuie officiellement la candidature du maire M. Jody Stone à un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de la FCM pour un mandat de 2 ans suite à l'Assemblée générale annuelle de juin;

QUE les montants soient pris à même le budget de formation et perfectionnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. LÉGISLATION

RÉSOLUTION 2026-03-009**7.1. Avis de motion – Règlement 2018-206-02 modifiant le Règlement no 2018-206 intitulé « Règlement régissant les compteurs d'eau et leur installation sur le territoire de la Ville de Stanstead**

AVIS DE MOTION est donné par VALÉRIE LAVALLÉE que lors d'une prochaine séance de ce conseil prévue le 13 avril 2026 à 19 h, le Règlement n° 2018-206-02 intitulé « *Règlement n° 2018-206-02 amendant le règlement n° 2018-206 et ses amendements régissant les compteurs d'eau et leur installation sur le territoire de la Ville de Stanstead* » sera adopté.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement n°2018-206 afin d'obliger les nouveaux immeubles de 5 logements ou plus à poser un compteur d'eau et à préciser certaines dispositions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités relatif à la sécurité publique est déposé.

RÉSOLUTION 2026-03-010**8.2. Rapport annuel : plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques 2025**

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit l'obligation de transmettre au ministre de la Sécurité publique, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année, et ce, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'obligation de chacune des municipalités de fournir le rapport 2025 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques est en vigueur depuis mars 2008;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE soit adopté le rapport annuel 2025 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Ville de Stanstead ;

QUE soit autorisée la transmission du rapport annuel 2025 à la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog afin qu'elle le transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3. Achat de comptoirs et de l'affiche extérieure pour la nouvelle caserne incendie

Retiré

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités relatif aux travaux publics est déposé.

10. GESTION DES EAUX (HYGIÈNE DU MILIEU)**10.1. Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif à la gestion des eaux est déposé.

RÉSOLUTION 2026-03-011**10.2. Achat d'un tracteur à pelouse commerciale**

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite optimiser la gestion de l'entretien de ses espaces verts et parcs municipaux;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des coûts démontre qu'une gestion en régie interne (par les employés municipaux) est plus efficiente à long terme que le recours à un prestataire externe;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne souhaite pas exercer de nouveau contrat de pelouse ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'acquérir l'équipement adéquat, soit un tracteur à pelouse, pour assurer la continuité du service par les travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions visant le même type de tondeuse ont été déposés par les entreprises suivants :

- Équipements Marquis – 24 HP 60" – 15 017,00 \$
- Équipements Marquis – 26 HP 60" – 19 500,00 \$
- Équipement R.M. Nadeau – 27 HP 60" – 17 388,52 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée par « Équipements Marquis – 24 HP 60" – 15 017,00 \$ » est la plus basse soumission conforme répondant aux exigences techniques de la Ville;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le conseil municipal octroi le contrat pour l'achat d'un tracteur à pelouse à l'entreprise « Équipements Marquis », au montant de 15 017 \$, plus taxes applicables ;

QUE le conseil municipal autorise et mandate M. le maire, Jody Stone et le directeur général, M. Hughes Ménard, à signer l'entente pour et au nom de la Ville de Stanstead tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

QUE le montant soit pris à même le poste de tonte de pelouse des parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. LOISIRS ET CULTURE**11.1. Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif aux loisirs et culture est déposé.

RÉSOLUTION 2026-03-012**11.2. Mandat de travaux préparatoires pour l'aménagement d'un sentier au parc des Générations**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead désire procéder à l'aménagement d'un sentier au Parc des Générations;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises ont postulées pour l'aménagement d'un sentier au Parc des Générations, soit :

- ArboExcellence
- Groupe Sylva Plus des Sommets Inc.

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse reçue, étant l'entreprise Groupe Sylva Plus des Sommets Inc. est conforme à l'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR JOSIANE SAMSON
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le conseil municipal octroi le contrat d'aménagement d'un sentier au Parc des Générations à l'entreprise Groupe Sylva Plus des Sommets Inc. au montant de 8 100 \$, taxes en sus.

QUE le montant soit prix à même le surplus réservé d'offre de loisirs sportifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-03-013

11.3. **Achat de serrures intelligentes pour les bâtiments municipaux, soit le parc des Générations et le parc Mémorial**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead souhaite moderniser le contrôle d'accès de ses infrastructures dans les parcs pour en améliorer la sécurité et la gestion;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise **Alarme Sherbrooke Inc.** a soumis une offre de SIX MILLE SIX CENTS TRENTE DOLLARS (6 630,00 \$) taxes en sus, pour la fourniture et l'installation de modules avec carte SIM cellulaire et pênes dormants intelligents destinés à deux infrastructures situées dans deux parcs distincts;

CONSIDÉRANT QUE cette technologie permettra une gestion à distance des accès sans nécessiter d'infrastructure Wi-Fi locale ;

PROPOSÉ PAR SOPHIE NAGLE
APPUYÉ PAR JOSIANE SAMSON

QUE le conseil municipal octroi le contrat pour l'achat et l'installation de serrures intelligentes à l'entreprise **Alarme Sherbrooke Inc.** pour un montant total de SIX MILLE SIX CENTS TRENTE DOLLARS (6 630,00 \$) taxes en sus.

QUE le montant soit pris à même le budget d'entretien et réparation des parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1. **Rapport d'activités et dépôt du rapport mensuel pour les permis et certificats émis en février 2026**

Le rapport d'activités et la liste des permis et certificats émis en février 2025 sont déposés.

RÉSOLUTION 2026-03-014

12.2. **Demande de plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) pour la rénovation extérieure d'un bâtiment situé au 656 rue Dufferin, lot 5 075 700**

CONSIDÉRANT QUE la propriété est assujettie au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2012-URB-08 ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent rénover le bâtiment, notamment par le remplacement des fenêtres, du revêtement extérieur, des fascias et des soffites ;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement proposé est le déclin de vinyle couleur « Fusain », et que les fenêtres, soffites, cadrages et fascias seront noirs ;

CONSIDÉRANT QUE le comité est d'avis que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2012-URB-08 ;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR JOSIANE SAMSON

QUE le conseil approuve la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation du bâtiment principal situé au 656 rue Dufferin, lot 5 075 700, telle que présentée par les demandeurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. CORRESPONDANCE

Le directeur général fait un résumé des correspondances reçues au cours du dernier mois.

14. AFFAIRES DIVERSES

Nom du / de la conseiller.ère	Sujet
Jody Stone	<p>Discussion avec la députée fédérale pour le dossier de l'immigration et de la fin du Programme d'expérience Québécoise (PEQ)</p> <p>Rencontre avec l'Agence des services frontaliers du Canada et la Gendarmerie royale du Canada et visite au poste douanier de Stanstead – Autoroute 55</p> <p>A assisté à une simulation d'un passage clandestin à la frontière de la Gendarmerie royale du Canada à Ogden</p> <p>Participation à l'atelier portant sur le rapport phare 2026 de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) et plus particulièrement sur le tourisme et l'IA. Un maillage entre les communautés francophone hors Québec et les touristes québécois pourrait inciter les voyages dans ces communautés et les touristes anglophones pourraient visiter les communautés bilingues du Québec.</p> <p>Participation au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à St-John's, Terre-Neuve et Labrador. Plusieurs rencontres avec des élus à travers le Canada et beaucoup d'échanges des différentes problématiques des municipalités.</p>
Valérie Lavallée	Compte-rendu de la Journée d'hiver au parc Beebe Memorial
Philip Dutil	Une rencontre de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de la Région de Coaticook a eu lieu le 11 février. Les états financiers devaient être déposés mais le dépôt est reporté à la prochaine rencontre. La régie devrait dégager un surplus pour 2025.
Sophie Nagle	Compte-rendu de la dernière rencontre du comité de développement économique. Discussion sur la revitalisation du secteur central (anciennement le centre-ville de Rock Island) et les façons de favoriser l'arrivée de nouveaux commerces. Le comité a aussi recommandé de trouver une ressource externe afin de supporter la Ville dans ses communications. Un mandat sera donné à cet effet.

15. Seconde période de questions des personnes présentes

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Frank Davis	Invitation aux élus de Stanstead à assister à l'adoption des budgets du village de Derby Line, le 7 avril prochain à 18h à l'hôtel de ville.
Pamela Hatch	Souligne que les trottoirs de la rue Principale ont été très bien entretenus cet hiver.

RÉSOLUTION 2026-03-015

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h46.

PROPOSÉ PAR DÉBORAH BISHOP
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

Stanstead, le 9 mars 2026

Le président

Jody Stone

Le greffier

Hughes Ménard